

MASTER 2
MENTION PSYCHOLOGIE, PSYCHOPATHOLOGIE
ET PSYCHOLOGIE DE LA SANTE

PARCOURS :

PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET
PSYCHOPATHOLOGIE INTÉGRATIVE
(PCPI)

Responsable du parcours : Géraldine DORARD, MC-HDR

Directrice des études : Léonor FASSE, MC-HDR

ANNEE UNIVERSITAIRE
2024-2025

CENTRE HENRI PIERON
71 avenue Edouard Vaillant – 92774 Boulogne-Billancourt Cedex
Site : <https://psychologie.u-paris.fr/>

Cette brochure contient toutes les informations importantes pour votre année de M2, lisez-la attentivement !

Selon l'évolution de la situation sanitaire des changements sont possibles.

PRESENTATION DU PARCOURS PCPI

La psychologie clinique et la psychopathologie intégrative prennent en compte la **science**, la **théorie et la pratique** pour **comprendre, prédire et soigner** les difficultés psychologiques, ainsi que promouvoir l'adaptation, l'ajustement et le développement personnel. Elles se concentrent sur le **fonctionnement psychologique** à travers ses composantes **émotionnelles, cognitives, relationnelles, comportementales et biologique** à tous les âges de la vie. Enfin, elles se réfèrent à différents champs d'études de la psychologie, ainsi qu'à la **pluralité des modèles théoriques et méthodologiques actualisés** : cognitivo-comportemental, systémique, psychanalytique, développemental, attachementiste, humaniste et biopsychosocial.

Les recherches montrent que les causes et l'évolution des troubles psychologiques sont **multidimensionnelles**. Une approche intégrative de la compréhension des troubles et de leurs traitements est donc indispensable au psychologue clinicien, praticien-chercheur.

Ce parcours a pour objectif de former les étudiants aux **diverses approches théoriques et méthodologiques** utilisées dans la prévention, la pratique clinique, l'évaluation et l'accompagnement des personnes aux **différents âges de la vie** (bébé, enfant, adolescent, adulte, personne âgée) présentant diverses pathologies (troubles anxieux, troubles de l'humeur, troubles psychotiques, addictions, troubles de la personnalité, etc.).

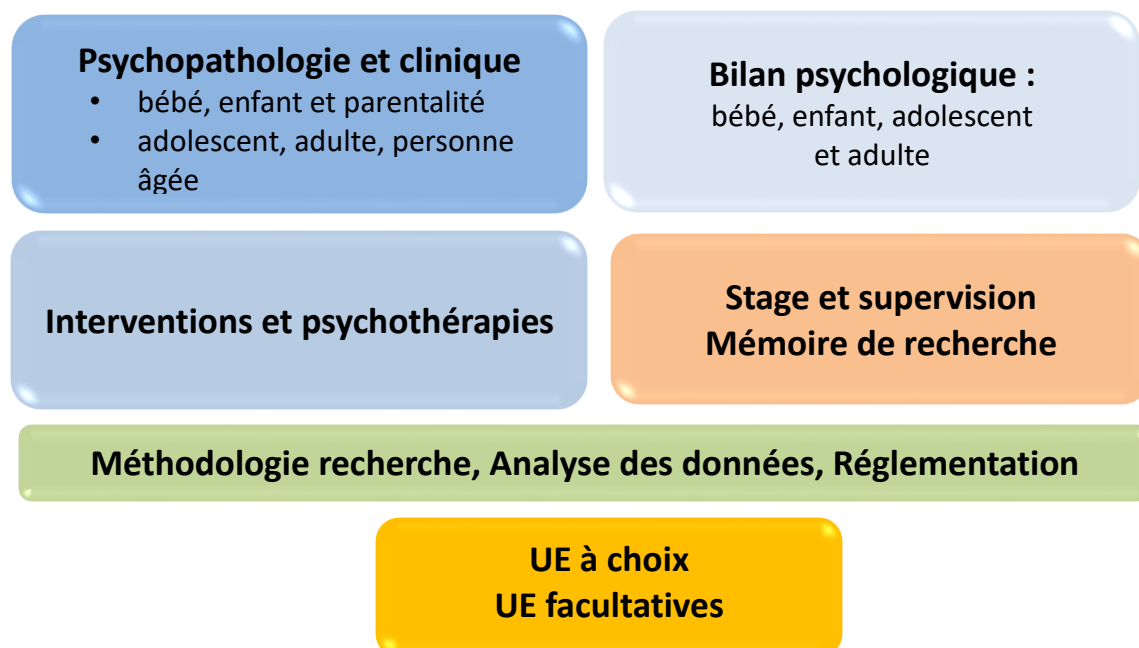
Les méthodes d'évaluations et les approches psychothérapeutiques présentées dans cette spécialité sont **validées et reconnues internationalement**.

Cette formation innovante répond à la **réalité du marché de l'emploi** et a pour objectif de former des psychologues cliniciens aptes à exercer dans **tous les secteurs d'activité** en psychologie clinique et psychopathologie.

Les étudiants diplômés psychologues auront les compétences nécessaires pour comprendre les difficultés et **troubles psychiques dans leur diversité** et pour répondre à la **pluralité des demandes**, tout en tenant compte de la singularité de chaque individu.

En plus de l'expertise clinique, ils seront en mesure de s'inscrire dans une **démarche de recherche rigoureuse**.

Les enseignements sont progressifs au cours des 4 semestres du master et se structurent en **6 grands domaines** :



Cette formation s'inscrit dans le **respect du code de déontologie des psychologues**, et plus particulièrement du chapitre V (sur la diffusion de la psychologie) et du titre II (sur la formation des psychologues), et plus particulièrement les articles 33 à 39.

Les enseignements sont assurés par une équipe d'enseignants-chercheurs psychologues cliniciens, membres titulaires du **Laboratoire de Psychopathologie et Processus de Santé** (UR 4057, <https://lpps.u-paris.fr/>), renforcée par des chargés de cours, **psychologues cliniciens**, travaillant dans diverses structures de soins.

Les étudiants du Master PCPI les étudiants ont la possibilité d'assister aux **séminaires du Laboratoire de Psychopathologie et Processus de Santé**. Le planning des séminaires annuels est disponible sur le site du LPPS (<https://lpps.u-paris.fr/>).

Le Tableau ci-dessous résume les enseignements du M2 :

Master 2^{ème} année	
Semestre 3 (180h)	Semestre 4 (106h)
Protection de l'enfance, psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent	Psychopathologie enfant et adolescent, handicaps, parentalités <u>OU</u>
Clinique et psychopathologie de l'adolescent	Clinique et psychopathologie de l'adulte
Evaluations et bilans 2	Evaluations et bilans 3
Interventions et psychothérapies 2	Interventions et psychothérapies 3
Réglementation	
1 UE à choix : <ul style="list-style-type: none"> • Périnatalité et parentalité • Prise en charge deuil et suicide • Techniques d'entretiens individuels et familiaux • Interventions groupales : patients, aidants, soignants • Recherche clinique 	
3 UE facultatives	1 UE facultative
Supervision de stage / entretien clinique	Supervision de stage / entretien clinique + rapport de stage et soutenance + 1 atelier déontologie
Mémoire de recherche	Mémoire de recherche + soutenance

DATES IMPORTANTES ET INFORMATIONS PRATIQUES

La réunion d'information aura lieu le lundi 16 septembre à 10h45,
au début du cours CPE3.

Calendrier universitaire :

- Rentrée premier semestre 16/09/2024
- Rentrée deuxième semestre 20/01/2025
- **Semaines de suspension** : Semaines sans enseignement en présentiel (ni cours ni TD), pour permettre l'avancement des travaux personnels des étudiants
 - o du lundi 28 octobre au vendredi 1^{er} novembre 2024
 - o du lundi 24 février au vendredi 28 février 2025

VACANCES UNIVERSITAIRES

Noël : du vendredi 20 décembre 2024 au soir au lundi 6 janvier 2025 au matin

Printemps : du vendredi 11 avril 2025 au soir au lundi 28 avril 2025 au matin

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

Naëlle Rodrigues

Bureau 2054 (2ème étage) Tel : 01 76 53 30 56

E-mail : naelle.rodrigues-goncalves@u-paris.fr

BUREAU DES STAGES

Bureau 2048 (2ème étage) Tel : 01 76 53 29 55

bureau-des-stages.psycho@u-paris.fr

BIBLIOTHEQUE

Entrée dans la Galerie des Amphithéâtres – au sous-sol

Lundi au vendredi : 9h-19h30

Samedi : 10h-17h

equipe.pieron.dbm@listes.u-paris.fr

TESTOTHEQUE

Consultation et conseils d'utilisation – au sous-sol, en entrant dans la bibliothèque à droite

Tel : 01 76 53 31 81

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Université Paris Cité met à la disposition de ses étudiants un Environnement Numérique de Travail avec un compte informatique composé d'un identifiant et d'un mot de passe personnel.

Après avoir effectué votre inscription à Université Paris Cité, **vous devez impérativement activer votre compte mail étudiant** car de nombreuses informations vous seront adressées par ce moyen.

M2 PCPI – informations essentielles

Le master doit être réalisé en **DEUX ans**, c'est-à-dire l'étudiant doit valider son M2 en un an.

Une **dérogation** est possible pour les étudiants : salariés à mi-temps au minimum, ayant de graves problèmes de santé et pour quelques cas particuliers.

La demande et les justificatifs doivent être adressés à Mme Dorard avant la fin du mois de novembre.

Le redoublement du M2 n'est pas automatique et se fait uniquement sur autorisation du jury de master. Il faut adresser une demande justifiée par mail à mesdames Dorard et Fasse dans la première quinzaine du mois de juin.

Pour obtenir le diplôme de Master 2, vous devez valider :

AU 3^{EME} SEMESTRE

- 4 UE obligatoires
- 1 UE obligatoire à choix
- l'UE obligatoire STAGE (STA3) :
 - stage, supervision de stage (rapport intermédiaire)
- l'UE obligatoire Mémoire de recherche (TER3) :
 - mémoire de recherche (rapport intermédiaire)

Vous avez par ailleurs la possibilité de vous inscrire dans 3 UE facultatives.

AU 4^{EME} SEMESTRE

- 2 UE obligatoires
- 1 UE obligatoires à choix
- l'UE obligatoire STAGE (STA4) :
 - stage, supervision de stage, rapport de stage et soutenance (rapport final)
 - 1 atelier de déontologie
- l'UE obligatoire Mémoire de recherche (TER4) :
 - mémoire de recherche et soutenance

Vous avez par ailleurs la possibilité de vous inscrire dans 1 UE facultative.

Les UE théoriques (toutes sauf STA3, STA4, TER3 et TER4) se compensent entre elles, à condition que leur note soit de **7/20 minimum** ; et la moyenne à l'ensemble des UE théoriques doit être au **minimum de 10/20**.

Il faut avoir une note de **10/20 minimum** pour valider les UE Stage (STA3 et STA4), ainsi que les UE TER3 et TER4.

Chaque semestre doit être validé (pas de compensation entre les semestres).

Les étudiants salariés peuvent obtenir une **dispense pour les contrôles continus**. Dans ce cas, l'examen terminal compte pour 100% de la note.

La demande doit être adressée à Mme Fasse avant la fin du mois de septembre.

Pour les étudiants ayant obtenu une dérogation pour faire le M2 en deux ans ou redoublant, **TOUTE UE non validée doit être repassée.**

Un étudiant peut accéder à la **session spéciale de rattrapage** s'il fournit dans un délai de **48h** après l'examen auquel il ne s'est pas présenté un justificatif (certificat médical) à la scolarité.

Attention tous les documents que vous envoyez à l'université (enseignants ou scolarité) doivent être nommés : NOM Prénom_M2PCPI_nom du document. Tout document mal nommé sera refusé.

INFORMATIONS SUR LES STAGES

STAGES AU COURS DU MASTER :

- ✓ **250h minimum de stage obligatoire en M1**, encadré par un(e) psychologue clinicien salarié qui exerce depuis au moins 3 ans.
- ✓ **250h minimum de stage obligatoire en M2**, encadré par un(e) psychologue clinicien salarié qui exerce depuis au moins 3 ans.
- ✓ **IL EST FORTEMENT RECOMMANDE QUE VOS DEUX STAGES OBLIGATOIRES SOIENT REALISES AUPRES DE POPULATIONS DISTINCTES**
- ✓ **L'un de ces deux stages doit IMPERATIVEMENT être réalisé dans un service de psychiatrie (enfant, adolescent ou adulte) (cf la liste ci-dessous des lieux de soins considérés comme de la psychiatrie).**
- ✓ Pour obtenir le **titre de psychologue** (selon le décret), il faut avoir fait **500h de stage minimum**, encadré par un(e) psychologue clinicien qui exerce depuis au moins 3 ans.
- ✓ Les stages obligatoires doivent se faire aux **deux tiers pendant la période universitaire**, c'est-à-dire entre mi-septembre et juin. Pour le M2, 250h de stage minimum doivent avoir été réalisées au jour de la soutenance (cf le calendrier universitaire).
- ✓ Chaque **attestation de stage** doit comporter, **le nombre d'heures réalisées, l'en-tête et le cachet de l'institution** et doit être **signée** par le psychologue référent.
- ✓ *Les attestations de fin de stage peuvent être insérées en annexe du rapport de stage ou sont à apporter le jour de la soutenance.*

Toute modification dans les conditions initiales prévues (période/durée de stage, arrêt du stage...) dans les conventions de stage signées doit faire l'objet d'un avenant qui sera signé par toutes les parties.

Les demandes de stages en cabinet libéral (exceptionnelles) sont examinées et validées au cas par cas.

Stages complémentaires

Les stages complémentaires cliniques doivent être de 120h minimum.

Les stages complémentaires de recherche peuvent comporter moins d'heures et sont examinés au cas par cas.

Comme les stages obligatoires, tous les stages complémentaires doivent faire l'objet d'un projet de stage à valider par le responsable pédagogique et de conventions de stage.

Les stages complémentaires pendant l'été doivent se terminer au plus tard le 31 août de l'année en cours et ne peuvent se faire pendant la période de fermeture estivale de l'Institut de Psychologie (3^e semaine de juillet – 3^e semaine d'août).

Stages à l'étranger

Les stages à l'étranger ne peuvent en aucun cas être des stages obligatoires, seulement des stages complémentaires. Ils ne peuvent avoir lieu qu'en dehors des périodes de cours. Ils font également l'objet d'un projet de stage qui sera à valider par le responsable pédagogique. Le projet de stage doit être accompagné d'un courrier du tuteur de stage qui certifie accepter le stagiaire, en mentionnant les dates de début et de fin du stage, le nombre total d'heures prévues et les activités qui seront confiées au stagiaire. Les demandes sont examinées et validées au cas par cas.

Lieux de soins permettant de valider le stage obligatoire en psychiatrie (parcours PCPI) – selon les populations accueillies (les usagers doivent présenter des troubles psychiatriques)

- Appartements thérapeutiques, communautés thérapeutiques si un psychologue est présent sur place
- CAARUD- Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues
- CATTP - Centres d'accueil thérapeutique à temps partiel
- Centres de psychothérapie familiale

- Centres de Soins de suite et de réadaptation en addictologie (SSRA)
- Centres spécialisés dans le traitement psychiatrique
- CMP - Centres Médico-Psychologique
- CMPP- Centres Médico-Psycho-Pédagogique
- Consultations de victimologie et de psycho-traumatisme
- Consultations ethno-psychiatriques
- Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)
- CSAPA - Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
- ELSA - Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie / ECIMUD -Equipe de coordination et d'intervention médicale auprès des usagers de drogues (= équipe d'addictologie de liaison basée dans un hôpital)
- Services psychiatriques en milieu pénitentiaire, SPIP- Services pénitentiaires d'Insertion et de Probation lorsqu'un psychologue est présent
- EPSM – Etablissement public de santé mentale
- Foyer d'Accueil Médicalisé spécialisé dans le handicap psychique
- Hôpitaux de jour pour populations de tous âges
- IME - Instituts Médico-Psychologiques
- ITEP - Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique
- Jardins d'enfants thérapeutiques
- MECS - Maisons d'Enfants à Caractère Social
- Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- Services d'alcoologie et d'addictologie
- Services d'urgence psychiatriques
- Services de psychiatrie de liaison (validation au cas par cas)
- Services psychiatriques pour enfants, adolescents, adultes et personnes âgées des hôpitaux généraux
- Unités de pédopsychiatrie périnatale et petite enfance (recevant des parents atteints de troubles mentaux)
- Unités d'hospitalisation conjointe mère-bébé (mères avec troubles mentaux chroniques et/ou décompensations post-natales)
- Unités mobiles de psychiatrie

ATTENTION

SEULES LES HEURES DE STAGE ACCOMPLIES DANS UN ETABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVE DETENANT L'AUTORISATION MENTIONNEE A L'[ARTICLE L. 6122-1 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE](#) OU A L'[ARTICLE L. 313-1-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES](#) SONT COMPTABILISEES POUR L'INSCRIPTION AU REGISTRE NATIONAL DES PSYCHOTHERAPEUTES

CONSIGNES A SUIVRE TRES SCRUPULEUSEMENT POUR REALISER UN STAGE EN M2

Les consignes ci-dessous sont identiques pour les stages obligatoires et complémentaires.

Planning

Début juillet : inscriptions administratives

A partir du 26 août 2024 : envoi des projets de stage pour validation à leonor.fasse@u-paris.fr
AVEC RESPECT SCRUPULEUX DES CONSIGNES LISTEES CI-DESSOUS

A partir du 2 septembre 2024 : signature des conventions de stage par la direction de l'Institut de psychologie (pensez également que vous devrez obtenir en amont les signatures manuscrites de vos enseignants de TERM2)

A partir du 16 septembre 2024 : début possible des stages si l'étudiant a récupéré les conventions signées.

- 1) Une fois que vous avez trouvé un stage, il faut **compléter le document "projet de stage" (version word) du parcours PCPI** avec votre futur tuteur. Ce dernier doit renseigner la partie le concernant. Ce document est accessible sur le site de l'Institut de Psychologie, section Etudes/Enseignement/Master Psychologie.

NB : dans la section « enseignant référent pour le stage » vous devez indiquer le nom de votre directeur de TERM2. Si vous n'avez pas encore de directeur de TER au moment de l'envoi de votre projet de stage, indiquez « à déterminer » dans la section.

NB : vous ne pouvez pas être sur votre lieu de stage sur des horaires de cours obligatoires

- **Afin de garantir que les stages soient réalisés et supervisés au cours de l'année universitaire, le dernier délai pour la validation des projets de stages est le 31 janvier.**
- 2) Vous devez ensuite **l'adresser** par email à Léonor Fasse (leonor.fasse@u-paris.fr). **Identifiez ainsi votre fichier de projet de stage : NOM Prénom - M2 PCPI Projet de stage année.docx**. Rajoutez **« complémentaire »** après Projet de stage, le cas échéant.

Tout projet de stage envoyé qui ne respectera pas scrupuleusement ces consignes ne sera pas examiné par la direction des études (ce qui entrainera de facto un délai additionnel avant le début du stage).

Les projets de stages doivent être envoyés une fois votre inscription administrative réalisée et **seulement à partir du 26/08/2024**. Les projets envoyés avant cette date ne seront pas traités et devront être ré-envoyés.

Le début des stages est possible à partir du 9/09/2024. Toutefois gardez à l'esprit qu'il faut compter un délai de 3 semaines pour réaliser le parcours de signature des conventions.

- 3) Une fois votre projet de stage validé par Léonor Fasse, elle vous l'enverra par email avec en copie votre tuteur de stage, la secrétaire de la scolarité, le bureau des stages, la responsable du parcours et l'enseignant de TERM2.
- 4) Vous pourrez alors compléter votre convention de stage sur la plateforme <https://u-paris.fr/faire-un-stage/> (il existe également un modèle à télécharger pour les étudiants en formation continue). Cette convention est à imprimer en 3 exemplaires. Signez-la, puis faites signer (dans l'ordre que vous souhaitez) : votre lieu de stage (intitulé "organisme d'accueil"), plus précisément par votre tuteur de stage, et par l'administration de votre lieu de stage, ainsi que par votre enseignant chargé du suivi de TER (lors d'un de vos TD avec lui). L'enseignant de suivi de TER ne pourra signer vos conventions qu'après avoir reçu votre projet de stage validé.
- 5) Les 3 exemplaires de la convention pourront ensuite être déposés au bureau des stages. Le bureau des stages fera signer la direction de l'Institut de Psychologie. Vos conventions doivent être accompagnées de votre attestation responsabilité civile.
- 6) Le bureau des stages vous préviendra lorsque vous pourrez venir récupérer deux de vos conventions signées (vous en donnez une à votre tuteur de stage et vous conservez la deuxième, la troisième restant au bureau des stages).

Aucun stage ne peut commencer avant que les conventions soient signées et récupérées par l'étudiant.

Les stages dans les cabinets libéraux ne sont pas acceptés comme stage obligatoire.

Les signatures des conventions sont obligatoirement manuscrites sur trois exemplaires originaux.

A l'exception de trois cas particuliers : lorsque l'organisme d'accueil ne procède que par signatures numériques, pour les étudiant·e·s en situation de handicap, pour les étudiant·e·s en Formation Continue.

Calendrier universitaire et d'ouverture de l'Institut de Psychologie - Site Boulogne en 2024-2025

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT	
1 D		1 M		1 V	Toussaint	1 D		1 Mc	Jour de l'an	1 S		1 S		1 M		1 J	Fête du travail	1 D		1 M		1 V	
2 L	Inscriptions pédagogiques licence	2 Mc	53	2 S		2 L		2 J	Vacances de Noël	2 D		2 D		2 Mc	S10	2 V	S12	2 L	Soutenances LPro & master	2 Mc	Jurys 2nde chance	2 S	
3 M		3 J		3 D		3 M		3 V		3 L		3 L		3 J		3 S		3 M	Jurys licence S2 et d'année	3 J		3 D	
4 Mc	Retournée du master Création artistique	4 V		4 L		4 Mc	S11	4 S		4 M		4 M		4 V		4 D		4 Mc		4 V		4 L	
5 J		5 S		5 M		5 J		5 D		5 Mc	S3 Jurys de licence	5 Mc	S6	5 S		5 L		5 J		5 S		5 M	
6 V		6 D		6 Mc	S7	6 V		6 L	Réouverture	6 J		6 J		6 D		6 M	Rattrapages licence & masters	6 V		6 D		6 Mc	
7 S		7 L		7 J		7 S		7 M	Examens licence + Inscriptions pédagogiques master	7 V		7 V		7 L		7 Mc		7 S		7 L		7 J	
8 D		8 M		8 V		8 D		8 Mc		8 S		8 S		8 M		8 J	Victoire 1945	8 D		8 M		8 V	
9 L	Pré-entrée licence	9 Mc	54	9 S		9 L		9 J		9 D		9 D		9 Mc	S11	9 V	Rattrapages	9 L	Pentecôte	9 Mc		9 S	Fermeture estivale
10 M		10 J		10 D		10 M		10 V		10 L		10 L		10 J		10 S		10 M	Epreuves licence 2nde chance S1	10 J		10 D	
11 Mc	Inscriptions pédagogiques master	11 V		11 L	Armistice 1918	11 Mc	S12	11 S		11 M		11 M		11 V		11 D		11 Mc	Soutenances master	11 V		11 L	
12 J		12 S		12 M		12 J		12 D		12 Mc	S4 Jurys des masters	12 Mc	S7	12 S		12 L		12 J		12 S		12 M	
13 V		13 D		13 Mc		13 V		13 L	Examens licence	13 J		13 J		13 D		13 M	Examens licence	13 V		13 D		13 Mc	
14 S		14 L		14 J	S8	14 S		14 M		14 V		14 V		14 L		14 Mc		14 S		14 L	Fête Nationale	14 J	
15 D		15 M	55	15 V		15 D		15 Mc	Examens master	15 S		15 S		15 M		15 J		15 D		15 M		15 V	
16 L		16 Mc		16 S		16 L	Semaine de rattrapage licence & master + Inscriptions pédagogiques licence	16 J		16 D		16 D		16 Mc	Vacances de printemps	16 V		16 L	Epreuves licence 2nde chance S2	16 Mc		16 S	
17 M	S1 Retournée licence et master	17 J		17 D		17 M		17 V		17 L		17 L		17 J		17 S		17 M	Soutenances master + Jurys Lpro	17 J		17 D	
18 Mc		18 V		18 L		18 Mc		18 S		18 M		18 M		18 V		18 D		18 Mc		18 V		18 L	
19 J		19 S		19 M		19 J		19 D		19 Mc	S5	19 Mc	S8	19 S		19 L		19 J		19 S		19 M	
20 V		20 D		20 Mc	S9	20 V		20 L		20 J		20 J		20 D		20 M		20 V		20 D		20 Mc	Ouverture
21 S		21 L		21 J		21 S		21 M	S1 Retournée Second semestre	21 V		21 V		21 L	Pâques	21 Mc	Examens master	21 S		21 L		21 J	
22 D		22 M	56	22 V		22 D		22 Mc		22 S		22 S		22 M		22 J		22 D		22 M		22 V	
23 L		23 Mc		23 S		23 L		23 J		23 D		23 D		23 Mc	Vacances de printemps	23 V		23 L		23 Mc		23 S	
24 M		24 J		24 D		24 M		24 V		24 L		24 L		24 J		24 S		24 M		24 J		24 D	
25 Mc	S2	25 V		25 L		25 Mc		25 S		25 M		25 M		25 V		25 D		25 Mc	Jurys Master	25 V		25 L	
26 J		26 S		26 M		26 J	Vacances de Noël	26 D		26 Mc	Semaine de suspension	26 Mc	S9	26 S		26 L		26 J		26 S		26 M	Fermeture estivale
27 V		27 D		27 Mc	S10	27 V		27 L		27 J		27 J		27 D		27 M		27 V		27 D		27 Mc	
28 S		28 L		28 J		28 S		28 M		28 V		28 V		28 L		28 Mc		28 S		28 L		28 J	
29 D		29 M	Semaine de suspension	29 V		29 D		29 Mc	S2	29 S		29 S		29 M	S12	29 J	Ascension	29 D		29 M		29 V	
30 L	S3	30 Mc		30 S		30 L		30 J		30 D		30 D		30 Mc		30 V		30 L	Jurys 2nde chance	30 Mc		30 S	
		31 J				31 M		31 V					S10			31 S				31 J		31 D	

1er SEMESTRE 2024-2025		2nd SEMESTRE 2024-2025		Horaires d'ouverture	
Inscriptions pédagogiques licence (1er semestre) : du 2 septembre au 8 septembre 2024	Interruption des cours : du 28 octobre 2024 au 2 novembre 2024 (sauf Master Création artistique)	Reprise des cours : à partir du lundi 20 janvier 2025	Examens licence : du 12 au 16 mai 2025	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">Semaine : 8h - 20h30</div> <div style="background-color: #f9cb9c; border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">Ouverture le samedi : 8h30 - 18h</div> <div style="background-color: #cfe2f3; border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">Horaires restreints : 9h - 18h30</div> <div style="background-color: #cccccc; border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">Fermeture du site</div>	
Licence : cours du 16 septembre 2024 au 13 décembre 2024	Semaine de rattrapage des cours licence et master : semaine du 16 décembre 2024	Vacances d'hiver, interruption des cours : du 24 février au 1 mars 2025 (sauf Master Création artistique)	Jurys licence : semaine du 2 juin 2025		
Inscriptions pédagogique master (1er semestre) : du 9 septembre au 13 septembre 2024	Congés de fin d'année : du 21 décembre 2024 au 4 janvier 2025	Jurys licence 1er semestre : semaine du 3 février 2025	Rattrapages 2nd chance - 1er semestre licence : du 10 juin au 13 juin 2025		
Master : cours du 16 septembre 2024 au 13 décembre 2024	Examens terminaux du 1er semestre licence : du 6 janvier au 10 janvier 2025	Jurys des masters 1er semestre : semaine du 10 février 2025	Rattrapages 2nd chance - 2eme semestre licence : semaine du 16 juin 2025		
Master Création artistique : début des cours semaine du 2 septembre 2024	Examens terminaux du 1er semestre master : du 13 janvier au 17 janvier 2025	Vacances de printemps : du 14 avril au 26 avril 2025	Jurys 2nd chance : du 30 juin 2025		
Master économie et sociologie : cours du 2 septembre 2024 au 13 décembre 2024	Inscriptions pédagogiques licence (2nd semestre) : du 16 décembre au 20 décembre 2024	Semaine de rattrapage : semaine du 3 mai 2025	Examens master : du 19 mai au 23 mai 2025		
	Inscriptions pédagogiques master (2nd semestre) : du 6 janvier au 10 janvier 2025		Soutenances master : du 10 au 13 juin 2025		
			Jury masters : du 23 juin au 27 juin 2025		

Master 2 S3	Intitulé UE	ECTS	Volume Horaire		MCC	
			CM	TD	CC%	CT%
UE obligatoire	Clinique et psychopathologie de l'enfant à l'adulte : Protection de l'enfance, psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent Clinique et psychopathologie de l'adolescent	9	18	18		100%
UE obligatoire	Evaluations et bilans 2	3	12	14		100%
UE obligatoire	Interventions et psychothérapies 2	3	12	12		100%
UE obligatoire 1 au choix	Périnatalité et parentalité Prise en charge : deuil et suicide Techniques d'entretien individuels et familiaux Interventions groupales : patients, aidants, soignants Recherche clinique	3	20		100%	100%
UE obligatoire	Réglementation	3	18			100%
UE obligatoire	Supervision de stage / pré-rapport de stage	3		18	100%	
UE obligatoire	Mémoire recherche	6			100%	
3 UE facultatives	<i>Analyses des données avancées</i>	0	18	18	100%	
	<i>Préparation au concours PSY-EN</i>	0	15	15	100%	
	<i>Séminaire préparation au doctorat</i>	0	5	5	V	

Master 2 S4	Intitulé UE	ECTS	Volume Horaire		MCC	
			CM	TD	CC%	CT%
UE Obligatoire 1 au choix	Psychopathologie enfant, adolescent, handicaps et parentalité Clinique et psychopathologie adolescent et adulte	6	18	18		100%
UE Obligatoire	Evaluations et bilans 3	3	12	14		100%
UE Obligatoire	Interventions et psychothérapies 3	3	6	18		100%
UE Obligatoire	Supervision de stage / rapport de stage / soutenance 1 atelier déontologie	9		18	100%	
UE Obligatoire	Mémoire de recherche / soutenance	9		3		
UE facultative	<i>Recherche clinique avancée</i>	0	18		100%	

Note pour la suite de la brochure :

PR - Professeur des universités

MC - Maître de conférences

MC-HDR - Maître de conférences Habilité à Diriger des Recherches

PAST- Professeur Associé à Temps Partiel

Premier semestre

Les amphis et n° de salles sont susceptibles de changer, consultez régulièrement les mises à jour de la brochure

UE Obligatoires

CPE3	Protection de l'enfance, psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent
Responsable	Jaqueline Wendland (PR)

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenant	Début des enseignements
CM	Lundi 10h45-12h15	Amphi Anzieu		Semaine de la rentrée
TD 01	Mardi 15h15-16h45	Salle 2039	Joan Tissier	Semaine de la rentrée
TD 02	Mardi 17h15-18h45	Salle 2039	Joan Tissier	Semaine de la rentrée

Descriptif de l'enseignement :

Cette UE aborde dans un premier temps les troubles de la relation parent-enfant liés à des perturbations et ruptures du lien d'attachement, puis de façon plus spécifique, les violences conjugales et intra-familiales, la maltraitance dans ses différentes formes et l'abus sexuel. Les mesures de prévention, d'accompagnement et de protection de l'enfance sont ensuite abordées.

La deuxième partie est consacrée aux troubles du neurodéveloppement et plus particulièrement aux troubles spécifiques du langage, le TDAH, les TSA ainsi que les troubles spécifiques des apprentissages, de leur description clinique à la présentation des principaux axes d'accompagnement.

Chaque séance de TD sera étayée par la présentation et la discussion de documents vidéo et/ou des cas cliniques.

Modalité de contrôle des connaissances : Examen terminal (100% CT)

Programme des CM		
CM 1	Définir et comprendre les troubles de l'attachement	J. Wendland
CM 2	Maltraitance	J. Wendland
CM 3	Abus sexuel	J. Wendland
CM 4	Violences domestiques et conjugales : impact sur l'enfant et sur l'adulte parent	J. Wendland
CM 5	Protection de l'enfance 1	J. Wendland
CM 6	Protection de l'enfance 2	J. Wendland
CM 7	Les Troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité	G. Desquenue
CM 8	Les troubles du langage	G. Desquenue
CM 9	Les troubles spécifiques des apprentissages	G. Desquenue
CM 10	Les Troubles du Spectre de l'Autisme 1 - dépistage + diagnostic	G. Desquenue
CM 11	Les Troubles du Spectre de l'Autisme 2 - interventions	G. Desquenue
CM 12	Autisme chez l'adolescent et le jeune adulte	G. Desquenue

Lectures recommandées (CM de Mme Wendland)

Guédeney, A et Guédeney, N. (2016). L'attachement : approche clinique et thérapeutique. Paris : Masson.

Schofield, G. et Beek, M. (2011). Guide de l'attachement en familles d'accueil et adoptives. Paris : Masson.

CPA3	Clinique et Psychopathologie de l'adolescent 3
Responsable	Céline Bonnaire (PR)

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenant	Début des enseignements
CM	Lundi 15h15-17h15	Amphi Anzieu		Semaine de la rentrée
TD 01	Lundi 8h30-10h30	Salle 2010	Léonor Fasse	Semaine 3
TD 02	Mardi 8h30-10h30	Salle 2011	Céline Bonnaire	Semaine 3

Descriptif de l'enseignement :

Cette UE aborde le processus de l'adolescence et les principaux troubles psychopathologiques présents à cet âge de la vie. Les TD seront centrés sur des cas cliniques illustrant les différents troubles abordés en CM mais également sur des jeux de rôle. L'objectif est d'acquérir les connaissances théoriques propres à ces troubles et de maîtriser les pratiques psychologiques propres à cet âge de la vie.

Modalité de contrôle des connaissances : Examen terminal (100% CT)

Programme des CM		
CM 1	Le processus de l'adolescence : définition et éléments constitutifs	C. Bonnaire
CM 2	L'adolescence et les différents modèles de compréhension : modèle biologique/développemental, sociologique, psychanalytique, cognitif et éducatif	C. Bonnaire
CM 3	Modèles de compréhension de l'adolescence Quelques mots sur les différentes organisations psychiques à l'adolescence	C. Bonnaire
CM 4	L'agir et le passage à l'acte de l'adolescent	C. Bonnaire
CM 5	La dépression et les tentatives de suicide	C. Bonnaire
CM 6	La dépression et les tentatives de suicide	C. Bonnaire
CM 7	Les conduites à risque	C. Bonnaire
CM 8	Psychopathologie des conduites centrées sur le corps	G. Dorard
CM 9	Psychopathologie des conduites centrées sur le corps	G. Dorard

BEA2	Evaluations et bilans 2
Responsable	Emilie Cappe (PR)

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenants	Début des enseignements
CM	Mardi 10h45-12h45	Amphi Anzieu	Elina Legrand Géraldine Dorard	Semaine de la rentrée
TD 01	Lundi 8h30-10h30	Salle 2011	Elina Legrand	Semaine 3
TD 02	Lundi 13h-15h	Salle 2013	Marie Jover	Semaine 3

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement d'approfondissement a pour objectif de permettre aux étudiants le développement de compétences spécialisées pour la pratique du bilan psychologique de l'enfance à l'âge adulte. Le contenu des cours magistraux est axé sur la présentation des instruments les plus utilisés actuellement à la fois en clinique et en recherche. Le travail d'études de cas sera assuré en TD par des psychologues cliniciens.

Modalité de contrôle des connaissances : Examen terminal (100% CT)

Programme des CM		
CM 1	Évaluation psychologique et orientation en services/établissements médico-sociaux et scolarisation des enfants porteurs d'un handicap	E. Legrand
CM 2	Rôle de l'attention dans les apprentissages : définition et évaluations neuropsychologiques	E. Legrand
CM 3	Batterie pour l'examen du fonctionnement intellectuel de l'enfant : KABC-II	E. Legrand
CM 4	Évaluation psychopathologie générale et psychiatrique	G. Dorard
CM 5	Évaluation des troubles de la personnalité	G. Dorard
CM 6	Initiation Rorschach système intégré	G. Dorard

Programme des TD	
TD 1	Comportement adaptatif : échelles de Vineland-II
TD 2	TDAH : échelles de Conners
TD 3	TDAH : test d'évaluation de l'attention chez l'enfant - TEA-CH
TD 4	KABC-II
TD 5	Screening général troubles psychopatho/personnalité
TD 6	Troubles anxieux
TD 7	Évaluation du niveau perceptivo-moteur et de la mémoire visuelle : Figure de Rey

PSI2	Interventions et Psychothérapies 2
Responsable	Léonor Fasse (MC)

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenant	Début des enseignements
CM	Mardi 13h-15h	Amphi Lagache	Divers	Semaine de la rentrée
TD 01	Mercredi 8h30-10h30	Salle 3019	Divers	Semaine 2
TD 02	Mercredi 10h45-12h45	Salle 2029	Divers	Semaine 2

Descriptif de l'enseignement :

Dans cette UE seront abordées trois approches psychothérapeutiques : thérapie des schémas, approche psychodynamique, et enfin cognitivo-comportementale.

L'objectif est de présenter ces approches et de préparer les étudiants à l'exercice de la pratique clinique chez les patients adultes et enfants.

Les TD porteront sur des jeux de rôle, des études de cas cliniques papier ou des documents vidéo qui illustreront les applications de ces trois approches thérapeutiques.

Modalité de contrôle des connaissances : Examen terminal (100% CT)

Programme des CM/TD		
CM 1	Les approches psychodynamiques 1 (CM le 1/10, TD le 2/10)	L. Fasse
CM 2	Les approches psychodynamiques 2 (CM le 8/10, TD le 9/10)	L. Fasse
CM 3	La thérapie des schémas 1 (CM le 22/10, TD le 23/10)	T. Hergueta
CM 4	La thérapie des schémas 2 (CM le 26/11, TD le 27/11)	T. Hergueta
CM 5	Les Thérapies cognitivo-comportementales 1 (CM le 5/11, TD le 6/11)	M. Panzer
CM 6	Les Thérapies cognitivo-comportementales 2 (CM le 19/11, TD le 20/11)	M. Panzer

REGL	Réglementation
Responsable	Cécile Flahault (MC-HDR)

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenant	Début des enseignements
CM	Lundi 17h30-19h30	Amphi Fraise	Benoît Bruyère	Semaine de la rentrée

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours abordera les éléments de réglementation qui encadrent le travail du psychologue clinicien au sein des institutions de soins. Il visera à apporter des pistes de réponses aux questions pratiques qui peuvent lui être posées : statut et fonction, cadre juridique de la profession, secret professionnel et son application pratique, questions de déontologie, protection des personnes. Des cas pratiques seront proposés aux étudiants pour leur permettre d'analyser certaines situations exemplaires.

Modalité de contrôle des connaissances : Examen terminal (100% CT)

Programme des CM	
CM 1	Repères historiques sur la profession et sur les études
CM 2	Repères historiques sur la profession et sur les études (suite et fin)
CM 3	Questions pratiques : 1 - Les procédures pour accéder aux titres de psychologue et de psychothérapeute ; le numéro ADELI. 2 - Les différents concours internes et externes : Comment cela fonctionne-t-il ? 3 - La fiche de poste : Comment cela fonctionne-t-il ? 4 - Le salaire des psychologues : Le fonctionnement des grilles salariales ? Quelle évolution possible ? Quels salaires en fonction des lieux d'exercice (privé, public, associations, etc.) ? 5 - Convention 1966, convention 1951. : Comment cela marche-t-il ? 6 - Le fonctionnement du temps FIR : Comment le négocier auprès d'un employeur ? Pourquoi a-t-il été créé historiquement ? Comment cela s'organise-t-il ? Qu'avons-nous le droit de faire ou de ne pas faire pendant celui-ci ? 7 - Le collège de psychologues : Est-ce toujours accessible ? Son fonctionnement ? Sa marge de manœuvre ? 8 - Le cumul des postes : Quelle réglementation ? Quelles démarches ? 9 - Les procédures pour travailler comme auto-entrepreneur ou en libéral ?
CM 4	Le secret professionnel et le signalement (1)
CM 5	Le secret professionnel et le signalement (2)
CM 6	Le secret professionnel et le signalement (3)
CM 7	Le secret professionnel et le signalement (4)
CM 8	Le secret professionnel et le signalement (5)
CM 9	La loi du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge. Récapitulation - questions.

UE Obligatoires (1 au choix)

PEFA	Périnatalité et Parentalité
Responsable	Jaqueline Wendland (PR)

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenant	Début des enseignements
CM	Lundi 13h-15h	Salle 1022	Jaqueline Wendland	Semaine de la rentrée

Descriptif de l'enseignement :

Il s'agit d'un enseignement spécialisé portant sur l'évaluation clinique et les modalités de prise en charge thérapeutique des difficultés de la parentalité en lien avec la psychopathologie périnatale parentale, les troubles précoces de l'enfant et les interactions parents-bébé. Les cours sont étayés par la présentation de documents vidéo d'observations et de suivis cliniques illustrant les différentes approches et thématiques.

(35 places)

Modalité de contrôle des connaissances : Contrôle continu (100% CC)

Programme des CM	
CM 1	Techniques de psychothérapie parents-bébé
CM 2	Techniques de psychothérapie parents-bébé
CM 3	Les groupes thérapeutiques et la co-thérapie parents-bébé
CM 4	La dépression pré- et post-natale : dépistage, prévention, prise en charge
CM 5	La parentalité dans le contexte de l'adoption
CM 6	L'homoparentalité
CM 7	Parentalité dans le cadre de l'aide médicale à la procréation
CM 8	Parentalité et deuil périnatal : FC, IVG, IMG, MFIU, Mort néonatale, l'enfant suivant
CM 9	Cancer périnatal : enjeux pour la parentalité, la relation mère-enfant et le développement de l'enfant
CM 10	Lire aux bébés : apport de la littérature enfantine aux psychothérapies parents-bébés

Lectures recommandées
Guédeney, A., Le Foll, J., Viaux, S. et Wendland, J. (2015). Petite enfance et psychopathologie. Paris : Masson.
Tourette, C., Guédeney, A., Wendland, J., Viaux-Savelon, S (2020). L'évaluation en clinique du jeune enfant. Paris : Dunod.
Wendland, J. (2017). Bonne nuit mon tout-petit. Tout savoir sur le sommeil des enfants de 0 à 6 ans. Paris : Ed Solar.
Wendland, J., Boujut, E. et Saïas, T. (2017). La parentalité à l'épreuve de la maladie ou du handicap : quel impact pour les enfants ? Nîmes : Champ Social.

GUID	Prise en charge du deuil et du suicide
Responsable	Cécile Flahault (MC-HDR)

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenants	Début des enseignements
CM	Mardi 15h15-17h15	Salle 3013	Léonor Fasse Cécile Flahault	Semaine de la rentrée

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement se consacre aux approches psychologiques appliquées au champ du deuil et du suicide. Nous aborderons les grands modèles théoriques relatifs à la perte d'un être cher en considérant leurs potentielles applications cliniques ; la description du « deuil compliqué » et sa conceptualisation en entité diagnostique seront également étudiées avant d'évoquer les différentes interventions psychothérapeutiques pouvant être proposées aux personnes endeuillées, qu'elles présentent des troubles psychopathologiques ou non (4 séances).

Concernant le risque suicidaire, la question de son évaluation sera abordée ainsi que le travail autour des représentations de ce risque. Les interventions auprès des patients présentant un risque suicidaire sera abordée ainsi que l'accompagnement des proches. Enfin, les enjeux éthiques inhérents à cette problématique seront discutés (3 séances).

Divers supports (films, documentaires, références) seront étudiés au cours de l'enseignement.

Enfin, des intervenants d'une association dédiée à l'accompagnement des personnes endeuillées viendront clore les enseignements consacrés au deuil en évoquant leur expérience auprès de cette population (1 séance).

2 séances seront réservées au contrôle continu.

(9 places)

Modalité de contrôle des connaissances : Contrôle continu (100% CC)

Programme des CM		
CM 1	Deuil : processus psychologiques et dimensions psychopathologiques 1	L. Fasse
CM 2	Deuil : processus psychologiques et dimensions psychopathologiques 2	L. Fasse
CM 3	Deuil : processus psychologiques et dimensions psychopathologiques 3	L. Fasse
CM 4	Deuil : processus psychologiques et dimensions psychopathologiques 4	L. Fasse
CM 5	Contrôle continu	
CM 6	Association Empreintes : présentation du travail de l'association	
CM 7	Prise en charge des conduites suicidaires 1	C. Flahault
CM 8	Prise en charge des conduites suicidaires 2	C. Flahault
CM 9	Prise en charge des conduites suicidaires 3	C. Flahault
CM 10	Contrôle continu	

TEFA	Techniques d'entretiens individuels et familiaux
Responsable	Cécile Flahault (MC-HDR)

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenant	Début des enseignements
CM	Mercredi 17h30-19h30	Salle 2011	Cécile Flahault	Semaine de la rentrée

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement pratique vise à travailler autour des techniques d'entretiens individuels et familiaux à partir de l'approche centrée sur la personne de Carl Rogers ainsi que des thérapies systémiques.

Ces techniques seront travaillées à partir de situations cliniques et de jeux de rôles.

Nous aborderons notamment : le premier entretien, l'affiliation et les attitudes empathiques, la question de la contre attitude et des résonances, ainsi que leur utilisation au sein des entretiens, les types de relances et leurs fonctions. Certaines situations critiques rapportées par les étudiants seront travaillées en cours à partir de jeux de rôles pour envisager les différentes issues possibles.

(35 places)

Modalité de contrôle des connaissances : Examen terminal (100% CT)

Programme des CM	
CM 1	Technique d'entretien individuel : le premier entretien
CM 2	Technique d'entretien individuel : attitudes, empathie, contre attitude
CM 3	Technique d'entretien individuel : jeu de rôles
CM 4	Technique d'entretien individuel : jeu de rôles
CM 5	Technique d'entretien individuel : jeu de rôles
CM 6	Technique d'entretiens familiaux : le premier entretien, l'affiliation, la résonance
CM 7	Technique d'entretiens familiaux : travail à partir d'un film
CM 8	Technique d'entretiens familiaux : travailler en famille, jeu de rôles
CM 9	Technique d'entretiens familiaux : la supervision
CM 10	Technique d'entretiens familiaux : jeu de rôles

INTR	Interventions groupales : patients, aidants, soignants
Responsable	Lucile Montalescot (MC)

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenant	Début des enseignements
CM	Mardi 17h30-19h30	Salle 3013	Divers	Semaine de la rentrée

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement est consacré aux interventions groupales, notamment dans le champ de la psychologie de la santé.

Le groupe est une ressource importante pour le psychologue en institution. Cet enseignement a pour objectif de permettre aux étudiants le développement des compétences indispensables au psychologue clinicien pour la construction d'un groupe et la pratique de l'animation.

En plus d'apports théoriques, différentes méthodes pédagogiques interactives sont proposées telles que le travail en petits groupes et les jeux de rôles axés sur des thèmes récurrents de l'animation de groupe (se présenter, présenter le groupe, poser le cadre, les outils et relances favorisant la dynamique, gérer les personnalités difficiles...).

2 séances seront consacrées à un exposé oral qui validera 1 contrôle continu.

Le second contrôle continu sera réalisé à la maison autour d'une pratique clinique de groupe ou d'un article.

(9 places)

Modalité de contrôle des connaissances : Contrôle continu (100% CC)

Recherche clinique 3

Responsable

Lucile Montalescot (MC)

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenants	Début des enseignements
CM	Mardi 13h-15h	Salle 3013	Divers	Semaine de la rentrée

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours sera consacré à la présentation approfondie de méthodes de recherches, notamment en recherche qualitative.

Les 2 CC seront à réaliser à la maison.

(9 places)

Modalité de contrôle des connaissances : Contrôle continu (100% CC)

Programme des CM

CM 1	Méthodes qualitatives : principes généraux et réflexions sur leur utilisation	L. Montalescot
CM 2	L'analyse thématique en pratique	N. Touma
CM 3	L'analyse thématique en pratique (2)	N. Touma
CM 4	L'Analyse phénoménologique interprétative	C. Flahault
CM 5	L'Analyse phénoménologique interprétative (2)	C. Flahault
CM 6	Lexicométrie	L. Montalescot
CM 7	Etudes en single case	C. Baeza-Velasco
CM 8	Focus groups	A. Jacob
CM 9	Analyses dyadiques	L. Montalescot
CM 10	Analyses de médiation/modération/en réseaux	L. Montalescot

STA3	Suivi de stage
Responsable	Léonor Fasse (MC-HDR)

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenant	Début des enseignements
TD 01	Mardi 8h30-10h30	Salle 3020	A. Przewlocka-Alves	Semaine de la rentrée
NB : l'inscription au TD 01 est incompatible avec le suivi de l'UE CPA4 du S4				
TD 02	Mardi 17h30-19h30	Salle 1017B	E. Favré	
TD 03	Mercredi 8h30-10h30	Salle 2013	M. Jaulin	
TD 04	Mercredi 10h45-12h45	Salle 1017B	K. Poliheszko	Semaine 2
TD 05	Mercredi 17h30-19h30	Salle 1017B	F. Pinon	

Descriptif de l'enseignement :

La supervision de stage occupe une place importante dans la formation du psychologue clinicien. Elle se fait en petits groupes (15 étudiants au maximum), à raison de 9 séances de 2 heures par semestre.

En Master 2, chaque étudiant est amené à présenter son lieu de stage, les activités auxquelles il participe, ainsi que des situations cliniques rencontrées. Ces séances sont l'occasion d'aborder en groupe les différents cadres d'exercice, approches diagnostiques et thérapeutiques du psychologue clinicien. La diversité des terrains de stage permet également des échanges autour des particularités cliniques des populations auprès desquelles le psychologue est amené à intervenir (bébés, enfants, parents, adolescents, adultes, personnes âgées, couples, familles, groupes).

Outre l'analyse des pratiques, le cadre institutionnel, le positionnement évolutif du stagiaire en situation pré-professionnelle, la relation avec le praticien référent et l'insertion au sein de l'équipe pluridisciplinaire, ainsi que les aspects éthiques et déontologiques (en lien avec l'atelier de déontologie) sont également abordés tout au long de l'année.

Tous les superviseurs de stage sont des psychologues cliniciens en activité, ce qui assure un partage avec le groupe de leur expérience des différents secteurs et approches de la psychologie clinique et de la psychopathologie.

Modalités de contrôle des connaissances :

L'assiduité est obligatoire pour obtenir la validation de cet enseignement. Trois absences au maximum au cours de l'année seront acceptées, quelles qu'en soient les raisons. Un justificatif devra être fourni. Une participation active à la réflexion du groupe est attendue de chaque étudiant tout au long de l'année.

Les consignes concernant le format du rendu du S1 sont disponibles sur Moodle.

Assiduité obligatoire / 18h TD – groupes de 15 étudiants maximum / Inscription annuelle

Remarques :

- *L'étudiant doit s'inscrire **dans le même TD au 1^{er} et au 2^{ème} semestre et assister sur l'année aux TD, y compris s'il a déjà validé un semestre.***
- ***Le planning des dates des séances pour chaque groupe de suivi de stage vous sera communiqué via Moodle.***
- *Les **dates de rendu des rapports** seront communiquées par la scolarité.*

Modalité de contrôle des connaissances : Rendu d'un dossier écrit

Mémoire de recherche

Responsable

Catherine Bungener (PR)

Intervenant	Jours et horaires	Lieu
BONNAIRE Céline	Lundi 8h30-10h30	Salle 1016
BUNGENER Catherine	Mercredi 15h15-17h15	Salle 1016
DERGUY Cyrielle	Mercredi 13h-15h	Salle 1029
DORARD Géraldine	Mardi 8h30-10h30	Salle 1030
FASSE Léonor	Mardi 8h30-10h30	Salle 1016
PLESSIS Léa	Mercredi 15h15-17h15	Salle 1017B
TOUMA Nathalie (1 place)	Mercredi 17h30-19h30	Salle 1016
VARESCON Isabelle	Mardi 17h30-19h30	Salle 2015
WENDLAND Jaqueline	Mercredi 10h45-12h45	Salle 2015

Modalité de contrôle des connaissances : Rendu d'un dossier écrit

UE FACULTATIVES

Analyse de données avancées

Responsable	Marie-Pierre Fayant (PR) et Octavia Ionescu (MCF)
-------------	---

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenant	Début des enseignements
CM	Mardi 15h15-16h45	Salle 1022	Marie-Pierre Fayant Octavia Ionescu	Semaine de la rentrée
TD	Mardi 17h-18h30	Salle 2021	Marie-Pierre Fayant Octavia Ionescu	Semaine de la rentrée

Descriptif de l'enseignement :

Dans ce cours, nous développerons de manière plus approfondie l'analyse de variance. Nous traiterons des plans inter, intra, mixte, des contrastes, de la médiation. Dans sa version plus complète de l'UE, nous aborderons également les analyses de trajectoire et les modèles mixtes. Les travaux dirigés sont réalisés à l'aide du logiciel R. Les étudiant-e-s sont invité-e-s à travailler sur leur propre ordinateur si possible.

Prérequis : Formation en ANOVA et régression.

I. Méthodes avancées du test d'hypothèses

Description de l'UE : (1) principes généraux du test d'hypothèse et de l'approche par comparaison de modèles (2) les conditions d'application et l'analyse des observations extrêmes (3) reprise des contenus de Analyses des données A (4) approfondissement du test de l'interaction et de la méthode des contrastes avancée.

Evaluation : devoir sur logiciel d'analyse de données (50%) et un travail collectif (50%)

II. Analyse de données complexes

Description de l'UE : analyse de médiation et analyses de trajet et éventuellement les modèles mixtes et analyses bayésiennes.

Evaluation : un devoir collectif.

Note : L'activité Méthodes avancées du test d'hypothèses compte pour 90% de l'UE et l'activité Analyse de données complexes compte pour 10%.

Référence (disponible à la bibliothèque Henri Piéron) :

L'analyse de données : Une approche par comparaison de modèles. Judd, McClelland, Ryan, Muller & Yzerbyt. 2015. DeBoek.

Modalité de contrôle des connaissances : Contrôle continu (100% CC)

Préparation au concours PsyEN

Responsable

Arnaud Viarouge (MC-HDR)

Programme	Jours et horaires	Lieu
Séance 1	Lundi 23 septembre 2024 – 9h-12h	Salle 1046
Séance 2	Lundi 30 septembre 2024 – 9h-12h	Salle 3037
Séance 3	Mercredi 9 octobre 2024 – 13h-16h	Salle 3037
Séance 4	Lundi 4 novembre 2024 – 9h-12h	Salle 3037
Séance 5	Mercredi 27 novembre 2024 – 13h-16h	Salle 3037
Séance 6	Mercredi 18 décembre 2024 – 13h-16h	Salle 3037

Descriptif de l'enseignement :

Cette UE a pour objectif, dans un premier temps, de présenter (a) les deux spécialités "éducation, développement et apprentissages" (pour exercer à l'école et en Rased) et "éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle" (pour travailler en CIO, en collège ou en lycée) du nouveau corps unique de psychologue de l'Éducation nationale créé à la rentrée 2017, (b) les missions des psychologues exerçant dans chacune de ces spécialités et (c) les modalités de recrutement et de formation de ces psychologues. Dans un second temps, cette UE offrira une préparation au concours écrit et oral pour le recrutement des psychologues de l'Éducation nationale des deux spécialités.

Pour suivre cette UE, merci de bien vouloir contacter Arnaud Viarouge : arnaud.viarouge@u-paris.fr

Modalité de contrôle des connaissances : Contrôle continu (100% CC)

SDOC	Séminaire préparation au doctorat
Responsable	Grégoire Borst (PR)

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenants	Début des enseignements
CM et TD	Mercredi 16h-18h	Amphi Halbwachs	Eric Siéroff (PR) Arnaud Cachia (PR) Grégoire Borst (PR)	Semaine 7

Descriptif de l'enseignement :

Ce séminaire a pour but d'informer au mieux les étudiants sur les études doctorales, en quoi elles consistent, et ce que donne le grade de docteur en termes d'aptitude à réaliser une recherche autonome mais aussi en termes d'autres compétences acquises pouvant être valorisées lors de la recherche d'un emploi. Il donne aussi aux étudiants des indications pour se préparer à ces études doctorales et s'organiser lors des différentes étapes du doctorat. Il insistera sur l'importance d'une gestion autonome de son travail par l'étudiant, tout en lui donnant des règles à suivre.

Modalité de contrôle des connaissances : Validation

Programme des CM/TD		
CM 1	Faire de la recherche et communiquer	E. Siéroff
CM 2	Évaluation de la recherche	E. Siéroff
CM 3	Insertion professionnelle	A définir
CM 4	Organisation pendant le doctorat	A. Cachia
CM 5	Après-thèse et stage post-doctoral	G. Borst

SEMESTRE 3

	LUNDI			MARDI			MERCREDI				
8h30	TD 01 CPA3	TD 01 BEA2	C. Bonnaire	TD 01 STAGE	TD 02 CPA3	G. Dorard L. Fasse	TD 03 STAGE	TD 01 PSI2			
10h30											
10h45	<u>CM CPE3</u>			<u>CM BEA2</u>			TD 04 STAGE	J. Wendland	TD 02 PSI2		
12h45											
13h00	TD 02 BEA2	CM PEFA	<u>CM PSI2</u>	CM Recherche Clinique	C. Derguy	Prépa PSY-EN CM et TD 13h-16h					
15h00											
15h15	<u>CM CPA3</u>			TD 01 CPE3	CM GUID	CM STAT	C. Bungener L. Plessis	Prépa Doctorat 16h-18h			
17h15											
17h30	<u>CM REGL</u>			TD 02 STAGE	TD 02 CPE3	I. Varescon	CM INTR	TD STAT	TD 05 STAGE	N. Touma	CM TEFA
19h30											

Second semestre

UE Obligatoires (1 au choix)

CPE4	Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, handicaps et parentalités
Responsables	Emilie Cappe (PR) et Cyrielle Derguy (MC)

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenant	Début des enseignements
CM	Lundi 10h45-12h15	Salle 1022	Divers	Semaine de la rentrée
TD	Mardi 13h00-14h30	Salle 2036	C. Lacombe C. Simon-Schecroun	Semaine de la rentrée

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement s'appuie sur l'approche écosystémique de Bronfenbrenner qui prend en compte l'effet conjoint de variables individuelles et contextuelles (famille, professionnels, société) sur le développement de l'individu.

Du point de vue individuel, les enseignements aborderont les notions de diagnostic différentiel et de comorbidités dans le cas des troubles du développement. Du point de vue contextuel, les enseignements traiteront de l'impact du handicap/maladie sur l'entourage proche de l'enfant mais aussi s'intéresseront à d'autres situations où il existe une vulnérabilité parentale (handicap, addiction, trouble de la personnalité borderline et troubles psychotiques, violences). Enfin, du point de vue macrosystème, il s'agira d'aborder les questions de stigmatisation et plus globalement le regard de la société sur le handicap/maladie.

12 CM de 1h30 et 12 TD de 1h30 / Examen final de 2h

Modalité de contrôle des connaissances : Examen terminal (100% CT)

Programme des CM/TD		Intervenants
CM 1	L'annonce du handicap/de la maladie	L. Plessis
CM 2	Santé mentale, handicap et stigmatisation	L. Montalescot
CM 3	Les aidants familiaux	C. Lacombe
CM 4	Jeunes aidants d'un proche atteint d'une maladie somatique ou psychiatrique ou d'un handicap	C. Lacombe
CM 5	Les fratries face au handicap d'un frère ou d'une sœur	L. Plessis
CM 6	Parents d'enfants avec handicap	N. Touma
CM 7	Handicap intellectuel et le syndrome de Down	L. Chawki
CM 8	Syndrome de l'X fragile et syndrome de Rett	L. Chawki
CM 9	Autisme et comorbidités	L. Chawki
CM 10	Parents souffrant d'un handicap : impact sur l'enfant et sur la parentalité	J. Wendland
CM 11	Parents avec trouble de la personnalité borderline et troubles psychotiques : impact sur l'enfant et sur la parentalité	J. Wendland
CM 12	Parentalité et addictions (tabac, alcool, drogues illicites, syndrome de sevrage, syndrome d'alcoolisme foetal) : impact sur l'enfant et sur la parentalité	J. Wendland

CPA4	Clinique et psychopathologie adolescent et adulte
Responsables	Isabelle Varescon (PR)

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenants	Début des enseignements
CM	Mardi 8h30-10h30	Salle 1022	Isabelle Varescon Céline Bonnaire Géraldine Dorard	Semaine de la rentrée
TD	Mardi 13h-15h	Salle 2030	Céline Bonnaire	Semaine de la rentrée

Descriptif de l'enseignement :

L'objectif de cette UE est de consolider les connaissances théorico-cliniques sur les périodes de transition de la vie, de remaniements et de l'aménagement des relations intra et interpersonnelles qui peuvent conduire à des processus addictifs. L'UE est composée de cours magistraux (cf. programme ci-dessous) et de TD qui porteront essentiellement sur les modalités des prises en charge, en fonction des situations cliniques étudiées.

Modalité de contrôle des connaissances : Examen terminal (100% CT)

Programme des CM		
CM 1	Identification et réaménagement des périodes de transition de la vie	I. Varescon
CM 2	Place et fonction du (des) lien(s) : à soi, à l'autre, à un objet. Impacts sur la prise en charge clinique	I. Varescon
CM 3	Aspects cliniques et psychopathologiques des conduites d'alcoolisation	I. Varescon
CM 4	Technologies de l'information et de la communication : quelles évolutions sociétales ?	C. Bonnaire
CM 5	Aspects cliniques et psychopathologiques de l'addiction aux jeux de hasard et d'argent	C. Bonnaire
CM 6	Aspects cliniques et psychopathologiques de l'addiction aux jeux de hasard et d'argent	C. Bonnaire
CM 7	Adolescence et jeux vidéo : d'un usage maturatif à un usage addictif	C. Bonnaire
CM 8	Clinique et Psychopathologie des troubles des conduites alimentaires	G. Dorard
CM 9	Prises en charge et prévention des conduites alimentaires	G. Dorard

UE Obligatoires

BEA3	Evaluations et bilans 3
Responsables	Emilie Cappe (PR) et Géraldine Dorard (MC-HDR)

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenants	Début des enseignements
CM	Mardi 10h45-12h45	Amphi Anzieu	Marion Boudard Géraldine Dorard	Semaine 2
TD 01	Lundi 8h30-10h30	Salle 2014	Elina Legrand	Semaine 2
TD 02	Lundi 13h-15h	Salle 2013	Marie Jover	Semaine 2

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement a pour objectif de permettre aux étudiants le développement des compétences indispensables au psychologue clinicien pour la pratique du bilan psychologique. Le contenu des cours magistraux est axé sur la présentation des instruments les plus utilisés actuellement à la fois en clinique et en recherche. Le travail d'études de cas sera proposé dans les groupes de TD supervisés par des psychologues cliniciens experts.

Modalité de contrôle des connaissances : Examen terminal (100% CT)

Programme des CM		
CM 1	Bilan neuropsychologique : la NEPSY-II	M. Boudard
CM 2	Les évaluations de la famille	M. Boudard
CM 3	Présentation des techniques projectives et des tests thématiques	G. Dorard
CM 4	Principes de cotation du TAT	G. Dorard
CM 5	Interprétation du TAT et rédaction du compte rendu	G. Dorard
CM 6	Approche clinique du bilan : l'évaluation thérapeutique	G. Dorard

Programme des TD		Semaine
TD 1	Évaluer le développement psychologique de l'enfant avec un TSA : Présentation de la BECS, technique de passation et de cotation	2
TD 2	BECS : interprétation et compte-rendu	3
TD 3	NEPSY-II : cotation et interprétation	4
TD 4	Le dessin : développement des compétences graphiques et interprétation	6
TD 5	TAT : cas clinique	7
TD 6	TAT : Cas clinique	8
TD 7	Etude de cas	12

PSI3	Psychothérapies et interventions 3
Responsables	Céline Bonnaire (PR) et Cécile Flahault (MC-HDR)

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenants	Début des enseignements
CM	Mardi 15h15-17h15	Amphi Anzieu	Denise Schiffmann Cécile Flahault Céline Bonnaire	Semaine 1
TD 01	Mardi 15h15-17h15	Salle 2036	Denise Schiffmann Cécile Flahault	Semaine 4
TD 02	Mardi 15h15-17h15	Salle 2030	Céline Bonnaire	

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement propose un approfondissement des méthodes et pratiques cliniques de la thérapie familiale systémique, de la thérapie familiale multidimensionnelle et de la thérapie centrée sur les émotions.

6h de CM / 18h de TD

Les TD commenceront après les CM.

Modalité de contrôle des connaissances : Examen terminal (100% CT)

Programme des CM		
CM 1	Concepts et méthodes de la thérapie centrée sur les émotions	D. Schiffmann
CM 2	Concepts et méthodes de la thérapie familiale systémique	C. Flahault
CM 3	Concepts et méthodes de la thérapie familiale multidimensionnelle	C. Bonnaire

Programme des TD	
TD 1	Travail sur les émotions : comparaison entre trois approches psychothérapeutiques
TD 2	Principes de la thérapie centrée sur les émotions : empathie et accordage empathique
TD 3	Illustration clinique de l'accordage empathique
TD 4	Thérapie familiale systémique : analyse et échange autour d'un film présentant la thérapie familiale systémique
TD 5	Thérapie familiale systémique : analyse d'une séance de M. Andolfi
TD 6	Thérapie familiale systémique : familles enchevêtrées et désengagées
TD 7	Comment accueillir une famille dans la prise en charge d'un adolescent ayant une conduite addictive
TD 8	Thérapie familiale multidimensionnelle : conceptualisation du cas (facteurs de risque/facteurs protecteurs)
TD 9	Thérapie familiale multidimensionnelle : illustration clinique du travail autour des émotions

STA4	Suivi de stage
Responsable	Léonor Fasse (MC-HDR)

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenant	Début des enseignements
TD01	Mardi 8h30-10h30	Salle 1017A	A. Przewlocka-Alves	
<i>NB : l'inscription au TD 01 est incompatible avec le suivi de l'UE CPA4</i>				
TD 02	Mardi 17h30-19h30	Salle 2016B	E. Favré	
TD 03	Mercredi 8h30-10h30	Salle 1017A	M. Jaulin	
TD 04	Mercredi 10h45-12h45	Salle 1017B	K. Poliheszko	
TD 05	Mercredi 17h30-19h30	Salle 1017B	F. Pinon	

Descriptif de l'enseignement :

Assiduité obligatoire

18h TD – groupes de 15 étudiants maximum

Le planning prévisionnel des séances vous sera communiqué par votre chargé de cours en début de semestre et sera affiché sur Moodle.

Les consignes de rédaction du rapport de stage sont disponibles sur Moodle.

Modalité de contrôle des connaissances : Rendu d'un dossier écrit

Ateliers Déontologie

Responsable	Isabelle Varescon (PR)
-------------	------------------------

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenant
TD 01	Lundi 10 mars 2025, 17h-20h	A définir	Cécile Flahault
TD 02			Léonor Fasse
TD 03			Géraldine Dorard
TD 04			Isabelle Varescon
TD 05			Caroline Baclet-Roussel

Descriptif de l'enseignement :

L'étudiant choisit un atelier aux choix (la liste des ateliers est susceptible d'être modifiée) parmi les propositions ci-dessous.

Modalité de contrôle des connaissances : Validation assiduité

Programme des TD		
TD 01	<p>Les enjeux déontologiques du refus de traitement en médecine somatique. Quel est le rôle du psychologue lorsqu'un patient refuse les soins ? Quelle aide apporte-t-il ? Quelles limites doit-il se fixer par rapport à l'institution et autres acteurs de soin ? La réflexion s'appuiera sur des exemples cliniques.</p>	C. Flahault, Psychologue Clinicienne, Maitre de Conférences-HDR
TD 02	<p>Les enjeux déontologiques du psychologue clinicien travaillant en équipe pluridisciplinaire. Le travail du psychologue en institution, que ce soit dans le champ de la psychiatrie ou des maladies somatiques, implique très fréquemment une collaboration avec d'autres professionnels du soin. Cette capacité à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire est de plus en plus valorisée au sein des établissements hospitaliers. Mais quel est le sens exact de cette activité, et surtout quelles sont les implications déontologiques de cette dernière ? En effet, dans ce cadre institutionnel, le psychologue peut être investi de missions collaboratives difficilement conciliables avec son éthique et sa déontologie. Au fil de cet atelier, nous nous interrogerons donc sur les notions de pluridisciplinarité et d'interdisciplinarité au regard des impératifs déontologiques propres à notre profession ; nous réfléchirons à la contribution du psychologue clinicien au travail collectif en institution. Nous tenterons également de clarifier la notion de secret professionnel partagé.</p>	L. Fasse, Psychologue Clinicienne, Maitre de Conférences-HDR
TD 03	<p>Le psychologue et la société : questionnements déontologiques autour du positionnement entre identité personnelle et identité professionnelle. Au cours de leur cursus les étudiants en psychologie acquièrent des connaissances diversifiées et voient émerger de multiples savoir-faire qui vont se consolider au fil de leurs expériences. Cependant, cette expertise théorique et technique ne peut suffire à l'exercice du psychologue, si elle n'est pas associée étroitement à un « savoir être » en accord avec les principes déontologiques de la profession. Les renoncements auxquels doit se soumettre le psychologue sont trop rarement envisagés, aussi cet atelier se donne pour objectif de réfléchir et de discuter le positionnement du psychologue dans la société, à la lumière des principes édités dans la version actualisée du code de déontologie.</p>	G. Dorard, Psychologue Clinicienne, Maitre de Conférences-HDR

TD 04	<p>Déontologie des activités de recherche en psychologie clinique et psychopathologie : questions liées à la pratique du psychologue.</p> <p>En dehors des formations universitaires liées à la recherche (Doctorat), le (la) psychologue peut être amené(e), selon l'institution dans laquelle ses activités professionnelles s'inscrivent, à participer et/ou à proposer des activités de recherche en lien avec sa pratique de psychologue. C'est à partir de recherches effectuées, ou en cours, que la place de la déontologie dans les activités de recherche sera interrogée. Plusieurs exemples de recherches effectuées en centre de soins seront présentés.</p>	I. Varescon, Psychologue Clinicienne, Professeur des Universités
TD 05	<p>Quels enjeux déontologiques autour de l'évaluation ?</p> <p>Dans le cadre de ses missions d'évaluation, le psychologue peut être confronté à deux questions déontologiques importantes. La première concerne l'origine de la demande. En effet, si l'évaluation (neuropsychologique) est demandée par le médecin, qu'en est-il de la demande du patient lui-même ? Face à la présence de troubles cognitifs, il n'est pas rare que le patient ne présente pas de plainte et ne comprenne donc pas l'intérêt de l'évaluation. Comment se positionner dans ce cas ? La seconde question concerne la transmission des résultats. Le psychologue doit présenter des conclusions claires et compréhensibles au médecin, mais le sont-elles également pour le patient ? Que doit-on transmettre ? Quels enjeux pour le suivi du patient ? Cette réflexion sera élaborée essentiellement à partir de cas issus d'une pratique en consultation mémoire et la discussion s'organisera principalement autour des articles 2, 9,16 et 17 du code de déontologie des psychologues.</p>	C. Baclet- Roussel, psychologue- neuropsycholo gue

Mémoire de recherche

Responsable	Catherine Bungener (PR)
-------------	-------------------------

Intervenant	Jours et horaires	Lieu
BONNAIRE Céline	Lundi 8h30-10h30	Salle 2015
BUNGENER Catherine	Mercredi 13h-15h	Salle 1017A
DORARD Géraldine	Mardi 17h15-19h15	Salle 1016
FASSE Léonor	Mardi 8h30-10h30	Salle 1016
PLESSIS Léa	Mercredi 15h15-17h15	Salle 2015
TOUMA Nathalie (1 place)	Mercredi 17h30-19h30	Salle 1041
VARESCON Isabelle	Mardi 17h30-19h30	Salle 1017B
WENDLAND Jaqueline	Mercredi 10h45-12h45	Salle 1017A

Modalité de contrôle des connaissances : Rendu d'un dossier écrit

UE Facultative

Recherche clinique avancée	
Responsable	Aurélie Untas (PR)

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenant	Début des enseignements
CM	Lundi 13h-15h	Salle 3013	A. Untas I. Varescon	Semaine de la rentrée

Descriptif de l'enseignement :

L'objectif de ce cours est, dans un premier temps, de mieux comprendre comment se construisent et se mettent en place des projets de recherche. Puis, dans un second temps, les étudiants se familiariseront avec les différentes manières de mettre en valeur les résultats obtenus. (20h CM)

Attention : UE Facultative : les étudiants intéressés pour s'inscrire dans cette UE doivent préalablement en faire la demande par mail à la responsable : aurelie.untas@u-paris.fr

Modalité de contrôle des connaissances : Contrôle continu (100% CC)

Programme des CM	
CM 1	Les appels à projets en clinique et recherche
CM 2	Comment construire un projet pour répondre à un appel ?
CM 3	Quels partenariats construire pour réaliser un projet ?
CM 4	Les demandes auprès de comités d'éthique
CM 5	Expertiser un projet et/ou un article scientifique
CM 6	<i>Contrôle continu 1 (devoir sur table)</i>
CM 7	Diffuser les résultats de ses recherches : les communications orales
CM 8	Diffuser les résultats de ses recherches : les posters
CM 9	Valoriser ses compétences en recherche comme futur psychologue
CM 10	<i>Contrôle continu 2 (présentation orale)</i>

SEMESTRE 4

	LUNDI		MARDI			MERCREDI	
8h30	TD 01 BEA3	C. Bonnaire	TD 01 STAGE	L. Fasse	CM CPA4	TD 03 STAGE	
10h30							
10h45	CM CPE4		<u>CM BEA3</u>			TD 04 STAGE	J. Wendland
12h45							
13h00	TD 02 BEA3	CM Recherche Clinique Avancée	TD CPE4	TD CPA4	C. Bungener C. Derguy		
15h00							
15h15			<u>CM PS13</u> 3 semaines	TD 01 et 02 PS13	L. Plessis		
17h15							
17h30			TD 02 STAGE	I. Varescon G. Dorard	TD 05 STAGE	N. Touma	
19h30							